

# « Nous ne devons pas laisser tomber le patrimoine »

**Sur le territoire, les acteurs locaux (collectivités, associations, habitants) se mobilisent pour sauvegarder et valoriser leur patrimoine. Rencontre avec Pierre-André Masteau, président de la toute jeune association Capella Bertrand, à la Chapelle-Bertrand.**

## Comment est née l'idée de créer une association dédiée à la préservation du patrimoine de La Chapelle-Bertrand ?

La décision prise par le Conseil municipal de restaurer l'église Saint-Saturnin et la recherche des moyens nécessaires à cette restauration (lire ci-dessous, NDLR) sont les facteurs déclenchant de la création de l'association Capella Bertrand. Depuis longtemps, les Bertrandais s'intéressaient à leur patrimoine et voulaient créer une association, mais il manquait un cristallisateur : un grand projet, comme celui de l'église. C'est ce qui a permis aux membres fondateurs de se retrouver. Nous nous sommes réunis et en mars dernier, l'association Capella Bertrand était créée.

## La recherche de financements pour restaurer l'église est-elle le seul objet de l'association ?

Pas uniquement. Les membres de Capella Bertrand ont longuement réfléchi à l'objet de l'association qui consiste en la mise en œuvre de toutes actions tendant à favoriser la valorisation du patrimoine de la Chapelle-Bertrand, à savoir le patrimoine public de la commune matériel et immatériel. Coordonner, aux côtés du conseil municipal, la recherche de financement pour mener à bien une restauration optimale de l'église est une action mobilisatrice, même si de nombreuses autres actions sont menées par Capella Bertrand.

## Concrètement, quel est votre rôle auprès de la commune ?

Grâce à cet appui associatif, la commune a pu décrocher un mécénat important pour le financement des travaux de l'église, qui fera l'objet d'une communication en septembre. Nous concourons également à des prix pour trouver d'autres ressources, comme le



Avec Capella Bertrand, Pierre-André Masteau souhaite valoriser le patrimoine de la commune.

concours du Pèlerin magazine. Nous avons déposé une demande d'aide auprès de La Sauvegarde de l'art français et sollicitons le club des Mécènes des Deux-Sèvres de la Fondation du Patrimoine. Nous réfléchissons à tout type d'actions pour augmenter les financements obtenus. Récemment, sur proposition des restaurateurs, un dîner a été organisé au restaurant Le Relais du Poitou Gourmand de la Chapelle-Bertrand. Les bénéfices de la soirée étaient reversés à la Fondation du patrimoine pour la restauration de l'église. Ce fut un grand succès, avec plus de 80 convives. On voit bien qu'une dynamique se met en place. Mais il faut rester mobilisé.

## Quelles sont les autres actions que votre association souhaite mener ?

Nous souhaitons valoriser le petit patrimoine public de la commune : le chemin des fontaines, les lavoirs, la chapelle de la Miollère. Nous entamons d'ailleurs un travail avec le service patrimoine de Parthenay-Gâtine pour réfléchir à une signalétique de manière à faire connaître ce petit patrimoine, et ainsi développer l'attractivité de la commune.

Nous allons également répertorier le patrimoine communal public et privé afin de sensibiliser les jeunes générations, garantes de sa préservation dans l'avenir. Nous devons aussi penser à la sauvegarde du patrimoine immatériel et à sa transmission. Il nous faut dévelop-

per de nouveaux outils, comme le géocaching ou l'organisation de jeux de piste pour inciter les nouvelles générations à s'y intéresser et pour promouvoir le patrimoine sur le plan touristique.

## Vous vous positionnez également en association support...

Effectivement. Nous nous proposons d'accompagner, au cas par cas, les propriétaires qui souhaitent restaurer certains édifices chez eux, comme des murs qui s'écroulent. Nous pouvons, par exemple, diriger les personnes vers la Fondation du patrimoine, dont l'action est aussi tournée vers les particuliers grâce à des aides ou des avantages fiscaux.

## Pourquoi faire le choix d'entretenir et de valoriser ce patrimoine ? Cela coûte cher. Ne serait-il pas plus simple de le laisser tel quel ?

C'est un vrai sujet d'actualité. Ce patrimoine est notre histoire, nous en sommes dépositaires et nous voulons le transmettre. Nous ne devons pas le laisser tomber. Nous sommes parfois confrontés à un vrai dilemme et nous sommes forcés de faire des choix, en fonction des moyens que nous avons en face. C'est pour cela que le rôle de l'association est essentiel pour trouver des financements et accompagner les différentes initiatives, qu'elles soient publiques ou privées.